

PROGRAMME

Vendredi 08 Juin 2018

17H00 Tirage au sort des bateaux et désignation des commissaires de bord, salle de l'A.R.P.S.M., sur le Môle Central, face au ponton 46.



Samedi 09 Juin 2018

6h45 Rassemblement des concurrents au port des Minimes "Digue du Bout Blanc" **ponton 29**.

7h00 **Briefing avec les skippers et les commissaires de bord pour les consignes.** Distribution de la strouille

7h15 Embarquement sur les bateaux et départ.

9h00 Début de pêche

14h00 Fin de pêche

15h30 Rassemblement des bateaux sur la bouée rouge bâbord Entrée du chenal et remise des « feuilles commissaire » à Johnny (présent sur site avec le semi-rigide HAYABUSA II)

15h45 Entrée dans le vieux port accompagné des bateaux de l'organisation (après l'hélicoptère)

16h00 Amarrage des bateaux dans le vieux port, débarquement du poisson et des équipages

18h00 Proclamation des résultats et remise des prix
Pot de l'amitié

19h00 Retour des bateaux aux Minimes

Ensemble RESPECTONS la Mer et son environnement

REGLEMENT

- Concours fédéral "OPEN".
- Pêche à une seule canne et trois hameçons maximum.
- Bas de ligne ne pouvant en aucun cas dépasser la longueur de la canne.
- **Amorçage libre (4 paquets fournis par le Club, supplément autorisé)**

ZONE DE PECHE :

Le PERTUIS D'ANTIOCHE, limité dans l'ouest par la longitude 001° 30' 000, dans le nord par les côtes de l'île de Ré et son pont, et dans le sud par la latitude 46° 03' 000

LE CLASSEMENT :

Le classement sera établi aux plus grand nombre de points.

Les poissons seront comptabilisés sur la feuille commissaire selon un barème précis :

Raies = 6 pts, Maigres, Bars, Lieux =5 pts, Sparidés, Merlans =4 pts, Congres = 3 pts, roussettes et petits requins = 2 pts et tacauds, vieilles, loches, chinchards, orphies, bonite, maquereaux, et divers = 1 pt.
Congres, maquereaux et Tacauds limités à 10.

Pour valider le poisson non désirable(Congres), il suffit de toucher l'émerillon raccordant le fil du moulinet au bas de ligne.

On départage les ex-æquo au plus petit nombre de poissons, si deuxième égalité, au plus grand nombre de points sur le plus gros
Coefficient (nb de 4 pts ou nb de 3 pts etc).

RAPPELS :

Le classement ne sera pris en compte que si le commissaire ramène la goulotte de mesure propre.

- Le commissaire de bord fera respecter le bon déroulement de la compétition. Avec l'aide des autres pêcheurs il comptabilisera les prises, les inscrira sur la fiche commissaire et veillera à faire signer chaque concurrent à la fin du concours.
- Il ramènera la fiche commissaire au local